

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 8

Artikel: Cein que fâ pliorâ Thimothé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

front. Un nœud léger sur le sommet de la tête et qui laisse les oreilles découvertes, sied mieux aux figures arrondies.

Si la tête est courte — elle est toujours courte quand elle n'est pas ovale — le goût indique un moyen sûr pour corriger ce défaut. En relevant les cheveux à la chinoise ou autrement, on allonge la tête parce qu'on dirige le regard dans le sens de la hauteur, que l'on peut affirmer encore par l'exhaussement de la coiffure au sommet ou sur le derrière de la tête, pourvu que cette masse se termine en courbe; car si elle dessinait une légère plane, on aplatirait ce que l'on veut exhausser.

Si la tête est longue, tout ce qui se présentera carrément sur le devant, devra la raccourcir. Ce ne sont plus les racines droites qui conviennent, mais les cheveux rejetés sur les tempes avec une légère ondulation qui les fasse bouffer, ou des bandeaux écartés dans un sens horizontal, pour accuser le plus possible la largeur du front.

Outre les proportions de la tête, il faut examiner l'ensemble du profil. Les yeux enfoncés et ombragés ne supportent rien qui avance sur le visage, rien qui le couvre, un tel visage ayant besoin d'être éclairci. Une tête dont le front est fuyant et la face un peu moutonnaire, demande une coiffure établie sur le devant de la tête et qui, diminuant la courbe du profil, fasse rentrer les traits. C'est ici qu'on peut garnir le haut du front, selon la mode actuelle, soit de frisures flottantes, soit de ces touffes arrondies qui rappellent, avec plus d'ampleur, les coiffures à la Titus.

Si le nez est inégalement court et retroussé, la coiffure peut être capricieuse, imprévue, même assaisonnée d'un apparent désordre. Un accident de frisure, un jeté de rubans, une aigrette de côté, y seront de mise, ou une traîne de fleurs, ou un seul repentir. Il est rare qu'il n'y ait pas d'accord entre la forme du nez et la physionomie morale, et qu'un nez à la Roxelane ne soit pas un trait donné par la nature aux femmes délurées et fringantes, qui ont la bouche ouverte et la parole preste, l'œil hardi, la mine éveillée.

Les femmes jeunes ont toujours bonne grâce à relever leurs cheveux, à se dégager le visage. L'oreille, suivant que la nature l'aura plus ou moins délicatement travaillée, peut rester entièrement découverte ou voilée à demi.

Les longues boucles, les *anglaises*, doivent plutôt flotter sur la nuque ou sur la naissance de l'épaule, que sur la joue. Cacher une partie du visage, c'est y faire soupçonner quelque défaut ou en donner à croire plus qu'il n'y en a. Les femmes qui dissimulent sous des tire-bouchons, des carnations un peu fanées ou des rides, se vieillissent par cette précaution même. La sincérité vaudrait mieux.

Quant aux jeunes filles, elles sont toujours charmantes, quand elles mettent en lumière tout leur visage... C'est un si habile coiffeur que la jeunesse !

Dans notre supplément de samedi dernier, nous posions les questions suivantes :

Charade.

Souvent à mon premier

On devient mon dernier

Et l'on désire alors le jus de mon entier.

Quel est le mois où les femmes parlent le moins ?

Les réponses sont les suivantes : Pour la charade, *chasselas* (chasse, las) ; pour la question, le mois de *février*, puisqu'il est le plus court.

Voici des vers charmants et fort spirituels qu'un de nos abonnés nous a transmis, en réponse aux deux questions posées :

AU CONTEUR.

Quand les femmes,

Que tu blâmes,

Mon ami *Conteur vaudois*,

Parlent, causent,

Ou bien glosent

Moins que dans un autre mois ?...

Trouverai-je,

Recevrai-je

Le fameux calendrier

Que j'envie ?...

Sur ma vie,

J'ai trouvé : C'est *février* !...

J'examine,

Creuse et mine

Les replis de mon cerveau.

Porte-mine,

J'imagine

Que tu dois être bien beau !

Je soupire,

Je transpire ;

Ah ! je suis de chasse las !

...Tiens ! j'y pense,

Quelle chance !

Mais, mon cher, c'est *chasselas* !

Ch. THORENS.

Lancy (Genève.)

Cein que fâ pliorâ Timothé.

Timothé est bin la pe granta tabousse qu'on aussè z'âo z'u vu su la terra, du lo deludzo, et portant y'ein a z'u dâi barjaquès du adon ! Ne sé pas se duè fennès lâi ariont pu oquiè po menâ la tapetta, et quand l'étâi eimbriyi, n'ïavâi pas moïan à cauquon d'autro dè poâi derè on mot. Assebin tandi l'hivai, quand y'avâi trâo dè nâ po poâi travailli et que lè z'homo allâvont sâi à la fretéri, sâi à la fordze, po passâ lo teimps, et po étrè âo tsau, se Timothé arrevâvè, salu ! n'ïavâi perein qu'à sè câisi po lo laissi dévesâ ; n'ïavâi què la cliiotse dè midzo que lâi poivè fèrè cliiourè la gâola, et onco !

Onna demeindze, onna brava felhie que volliâvè allâ âo prédzo, avâi einviâ dè lâi menâ son père, po cein que cein lâi fasâi tant chagrin que lè z'homo aussont tant pou dè religiôn, que l'âmont mi restâ à fotemassi pè l'hotô, sein sè revoundrè, petout què d'allâ à l'église. Mâ lo père ne sè tsaillesâi pas dè

lâi allâ; la felhie eut bio lo trioulâ, mâ po rein. — Ne su pas razâ, se lâi fe lo villio, et tot fut de.

Le dut don lai allâ tota soletta, et quand le regagne à l'hotô, son père lâi fâ :

— Et pi, lo menistrè a-t-e fé on bio prédzo ?

— Oh oui, papa, bien beau ! mêmelement qu'il y avait bien du monde qui pleurait.

— Quoui ? dâi fennès ! cein tchurlè po rein !

— Oh ! et pi bien des hommes aussi.

— Et quoui ?

— Eh bien papa, je te dirai que notre voisin Thimothée remâofait presque. Les gens crient tant après pace qui cause comme ça tant ; ça n'empêche pas qui pleurait, que ça prouve qui n'est pas enco tant crouë.

— Pardié ! pliorâvè dè ne pas poâi dévezâ !

6

L'enfant sous la neige.

Quinze jours après, le trousseau n'avait pas avancé. Le contre-maître apparaissait aux heures des repas, morose, taciturne ; M^{me} Laroche ne parlait pas d'avantage, Geneviève pleurait toutes les larmes de son corps, seule Violette riait et se refaisait un bon petit estomac, très heureuse de sa nouvelle vie et ne semblant pas se douter qu'elle put la perdre jamais.

Un soir Laroche ne vit pas l'enfant à sa place accoutumée. Il ouvrit la bouche pour interroger et il n'en eut pas le courage. Le dîner fut triste et muet. A la fin ce fut plus fort que lui.

— Et Violette ?... dit-il.

— Partie.

— Tu as eu ce courage ?

— Tu l'exigeais.

— Sans doute, je te fais juge, il le fallait. C'est égal, tu aurais pu...

— Quoi ?

— Attendre, voir... Elle est vraiment partie ? Alors ce soir la pauvre petite va coucher au dépôt, dans cette horrible préfecture de police...

Laroche se leva tout malade, bouleversé, il en voulait à sa femme de lui avoir obéi, à Geneviève d'avoir laissé faire sa mère, à lui-même d'avoir été si dur et égoïste.

— Où vas-tu ? lui dit M^{me} Laroche, qui le vit chercher son chapeau.

— A la préfecture.

— C'est inutile, murmura la pauvre femme qui pleurait, c'est demain la veille de Noël et Geneviève m'a demandé son cadeau, je lui ai gardé Violette pour son petit Noël.

Violette, qui avait assisté dans l'autre chambre à cette petite scène, était dans les bras du digne homme, qui l'enleva en l'air et l'embrassa avec des larmes pleines les yeux. Nous aurons deux enfants, dit-il.

Notre petite histoire a un épisode. Il est court et bien parisien.

Le lendemain on fêta la Noël, et le réveillon, un peu court mais des plus gais, se prolongea assez tard. Une corbeille de pâtisserie et quelques autres friandises en firent tous les frais, mais la joie d'une conscience satisfaite et le bonheur des deux enfants, assurés de ne plus se quitter, donna à cette agape intime et modeste un charme inconnu aux réunions bruyantes et folles d'une jeunesse insouciance.

Mais ce n'est pas là notre épisode :

On se rappelle que Violette avait un oncle, qu'on disait à son aise, mais qu'on n'avait pu retrouver et qu'on soupçonnait dans les Indes. On en revient quelquefois de ce pays lointain, mais quand on n'en revient pas, on y meurt. C'est ce qui était arrivé pour cet honnête pa-

rent dont on apprit certain jour le décès. Mais quel digne homme, mon Dieu !... En effet, avant de mourir il s'était enrichi et avait eu soin de faire venir un notaire à son chevet, de lui dicter ses volontés et de donner les indications nécessaires pour qu'on retrouvât sa sœur, qui selon lui, demeurerait à Paris et devenait son unique héritière.

La pauvre femme n'existait plus, mais Violette la remplaçait et la petite fille, un beau matin, se réveillait avec de belles rentes au soleil. Quatre cent mille francs, nous a-t-on raconté, un chiffre énorme, de quoi équiper une armée pour conquérir le monde quand il faut un si petit coin pour être heureux.

Un tuteur lui fut nommé et l'enfant déclara quelle n'en voulait pas d'autres que l'artisan qui l'avait recueillie et qu'elle appelait son père.

Aujourd'hui, que plusieurs années ont passé sur cette aventure, les Laroche vieillissent, mais bien vivants, sont à la tête d'une vaste industrie touchant à la grande culture et qui emploie quelques centaines d'ouvriers pour lesquels l'ancien petit contre-maître a résolu le problème de l'existence digne et de la vieillesse respectée.

Quant à Violette et à Geneviève, elles ont épousé les deux frères, et je vous étonnerais bien si je vous disais le nom qu'elles portent ; c'est celui de deux hommes populaires dans notre grande et belle France et cités pour tout le bien qu'ils y ont fait ; les nommer ce serait les trahir, car vous les reconnaîtrez aussitôt. Ne nous occupons d'ailleurs que de Geneviève et de Violette, Geneviève, que la fortune n'a pas changée et qui est toujours bonne comme lorsqu'elle était enfant, et Violette, qui n'a jamais oublié la veille de Noël pour tous ceux qui souffrent, et qui a fondé une grande maison où tous les pauvres petits abandonnés, grelottant sous la neige ou roulant dans le ruisseau, trouvent à la fois un refuge, une école et une famille.

Eugène MORET.

Un peu de tout.

Parmi les plus curieuses applications de l'électricité, il faut citer celle qui a pour but l'élevage des poussins. Elle sert d'abord à entretenir une température convenable dans les chambres d'incubation des œufs. Cette température ne devant pas dépasser 40 degrés, on place dans ces chambres un thermomètre pourvu de deux fils en communication avec le mercure ; l'un pour la partie inférieure du tube, l'autre pour la partie supérieure jusqu'à la division 40°. Quand le mercure monte à 40°, il touche le fil supérieur, le courant s'établit, et au moyen d'un électro-aimant placé à l'extérieur de la cabane, une petite lucarne s'ouvre et l'air atmosphérique y pénètre.

Quant la température baisse, le contact cesse avec le fil supérieur, le courant s'interrompt, et l'électro-aimant n'agissant plus, la lucarne se referme. De cette façon, le degré maximum n'est jamais dépassé.

L'inventeur de cette couveuse artificielle rêve encore une application assez amusante de l'électricité à son industrie. Il paraît que les poussins ne mangent volontiers qu'en entendant le cri d'une poule.

L'éleveur, mis en goût par les applications du téléphone, en fait construire un en ce moment qui portera aux poussins, fussent-ils dispersés sous plusieurs cages dans une prairie, le gloussement